

# "L'affaire d'Avignon" (1789-1791) from the Viewpoint of Nationalism [Aira Kemiläinen]

Autor(en): **Gembicki, Dieter**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **23 (1973)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.05.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

auf Schranken stösst. Beide Seiten verlieren sich oft in blosser Apologie des eigenen Standpunktes. Ohne die ständige Rückkehr zum Objekt droht die Diskussion fruchtlos zu werden.

Inzwischen sind in der DDR bereits weitere Abhandlungen zum Thema der ersten frühbürgerlichen Revolution und ihrer weltgeschichtlichen Periodisierung erschienen. Erwähnt seien nur die Referate von Gerhard Schilfert und Ernst Engelberg in der Zeitschrift für Geschichtswissenschaft 20, Berlin 1972, Heft 10. Auch im Westen findet das Problem immer neue Bearbeiter. Eben erschienen ist ein lesenswerter Aufsatz von Edward J. Furcha mit dem Titel «Reform and Revolution Among Sixteenth Century Radicals», in: Renaissance and Reformation 9, Toronto 1972, Nr. 1. Trotz gewichtigen Einwänden gesteht Bernhard Lohse, «Thomas Müntzer in marxistischer Sicht», in: Luther, Zeitschrift der Luthergesellschaft 43, Hamburg 1972, Heft 2, der marxistischen Forschung zu, dass sie nicht nur beachtliche Ergebnisse im einzelnen, sondern auch in der Deutung der Reformation insgesamt erzielt habe. Das Gespräch wird jedenfalls weitergeführt. Als Zwischenbilanz wird Wohlfeils Sammelband seinen Dienst leisten.

Zürich

Erland Herkenrath

AIRA KEMILÄINEN, «*L'affaire d'Avignon*» (1789–1791) from the Viewpoint of Nationalism. Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia, 1971. In-8°, 205 p., 2 pl. («*Annales Academiae Scientiarum Fennicae*», Ser. B, Tome 172).

Depuis l'étude magistrale d'Albert Mathiez (*Rome et le clergé français sous la Constituante. La constitution civile du clergé. L'affaire d'Avignon*, Paris 1911), «l'affaire d'Avignon» n'avait plus inspiré aucun historien. C'est une historienne finlandaise qui nous en propose une nouvelle lecture à la lumière de l'idée de nationalisme.

Spécialisée dans ce domaine de l'histoire des idées qui est à cheval entre les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, Mademoiselle Kemiläinen y a consacré une gerbe d'études dont je ne signale que deux ici: *Auffassungen über die Sendung des deutschen Volkes um die Wende des 18. und 19. Jahrhunderts*, Helsinki 1956 («*Annales Academiae Scientiarum Fennicae*», Ser. B, Tome 101) et *Nationalism. Problems concerning the word, the concept and classification*, Jyväskylä 1964 («*Studia Historica Jyväskyläensia*», n° III). Le second titre, hélas introuvable dans les bibliothèques suisses, indique le souci de tracer la genèse du terme et des concepts prévalents de l'un et de l'autre côté du Rhin et de scruter les classifications établies par Kohn et Hayes. En résumé, elle arrive à rejeter une typologie préconçue pour trancher en faveur d'une approche historique individualisante. «Therefore it might be proper to speak about the nationalism of every individual nation separately instead of classifying nationalism in different types» (p. 234).

Par conséquent, la nouvelle étude saisit la chair de l'histoire en choisissant ce moment crucial dans la Révolution française où s'exprime nettement

l'idée moderne du nationalisme et de l'autodétermination d'un peuple. L'auteur est trop prudent pour donner dans le piège qui consisterait à isoler le concept de son contexte historique. Le livre est composé en trois volets. Les deux premiers fournissent la charpente historique tandis que le troisième présente l'analyse. Cette composition hétéroclite a un inconvénient, celui d'entraîner nécessairement nombre de redites.

La première partie historique fait état de la méthode appliquée dans l'élaboration du livre, des sources utilisées et du «fonds» de la question («background»). Sont brièvement posés les jalons de cet imbroglio qui remonte à la donation du Comtat Venaissin faite en 1229 par le comte de Toulouse au Pape et à la vente d'Avignon au Pape en 1348 par Jeanne, reine de Naples et comtesse de Provence, instituant ainsi la souveraineté temporelle du Saint-Siège: dans la mesure où la monarchie française s'affirme comme Etat centralisé, la pression sur le Saint-Siège augmente pour «récupérer» ces territoires, pression manifestée par les deux «réunions» temporaires de 1662 et de 1768/1769. Les écrits parus à l'occasion de la dernière «réunion» revêtent une importance singulière et comme ils excellent en discussions juridiques serrées, il n'est guère étonnant de les voir utilisés sous la Révolution. Puisant eux-mêmes dans une vieille tradition marquée par Dupuy, Godefroy et Conring, les deux juristes, Pfeffel et Ripert de Monclar, se portent défenseurs des droits du roi de France. Toujours est-il que le premier est affilié au ministère des affaires étrangères comme jurisconsulte du Roi pour le droit germanique – il est d'ailleurs de nationalité allemande – tandis que le second, procureur général du parlement de Provence, en posture de défenseur des droits du roi de France, réclame non moins la tutelle à exercer par sa cour. Il y faudrait rattacher un autre «royaliste» zélé, Jacob-Nicolas Moreau qui, en fonction de sa charge de conseiller de la chambre des comptes de Provence, appuie les droits de la monarchie française comme étant aussi ceux de son corps. Les rivalités et prétentions subsistantes dans les différentes provinces qui avoisinent Avignon et le Venaissin ont fini de donner un relief particulier au vote de l'Assemblée nationale du 4 mai 1791.

La deuxième partie historique retrace les étapes marquant la révolution dans les deux enclaves aussi bien que le cours sinueux des diverses interventions devant l'Assemblée afin d'accélérer une réunion de droit avec la France: Cette partie a bénéficié d'une large documentation partiellement inédite.

C'est sur ce récit que l'analyse de la troisième partie est basée. Compartimentée avec subtilité, elle aborde le débat relatif à la question des droits de la France sur les deux territoires, la part des concepts tels que la volonté générale et la «nature» dans les relations internationales et les facteurs politiques d'ordre économique, administratif et diplomatique. En outre, sortant du cadre général, cette partie se clot par une étude statistique du dernier vote des constituants sur Avignon.

D'abord un résultat surprenant. La gauche révolutionnaire, en principe

tenant de la volonté générale, se voit obligée à des tergiversations. C'est elle qui a recours aux anciens droits de la couronne. Politique dictée par les adversaires qui préfèrent préserver le statu quo, mais également par une conjoncture particulière. «L'affaire d'Avignon» est de moindre importance pour une Assemblée nationale préoccupée par la constitution civile du clergé. En plus, la prédominance de l'ancienne robe parmi les radicaux, comme l'avance l'auteur, a certes aussi influencé l'orientation du débat. En contrepartie, Dufourny, un révolutionnaire radical avignonnais opposé à la réunion, dénonce l'argumentation juridique comme servant à une conquête dans le style de l'ancien régime. Il réclame par contre le vote libre de tous les habitants de la région en question pour légitimer un acte d'une telle portée. L'auteur insiste sur l'ambiguïté qui existe dans l'attitude des plus fervents défenseurs de la doctrine de la volonté générale qui «négligèrent de vérifier si les Comtadins désiraient véritablement la réunion» (p. 139).

Les mœurs et la langue forment des éléments constitutifs d'une nation. Sur ce principe s'accordent même quelques Avignonnais et Comtadins hostiles à la réunion. En vue de comparer les conceptions de la nation développées à la même époque en Allemagne et en France, l'auteur s'efforce de cerner ce qui est la «nature» de la nation. Bien sûr, elle montre la divergence fondamentale dans l'acception de ce terme, qui – outre Rhin systématisé, érigé en théorie – cédait en France le pas à la doctrine de la volonté générale. Cependant, dans le cas d'Avignon, il ne paraît pas pour autant faire défaut.

Les arguments d'ordre économique et administratif apparaissent peu dans les débats en dépit de leur véritable importance. Exposant les implications de la théorie des révolutionnaires et les exigences politiques auxquels ils doivent faire face, l'auteur en tire une conclusion assez favorable pour eux. Par comparaison aux expériences nationalistes du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, la réunion définitive d'Avignon avec la France «ne peut pas être regardée comme extrêmement chauvine» (p. 172). En revanche, le langage peu différencié de la gauche révolutionnaire fait prélude au «nationalisme jacobin».

Les résultats de l'enquête statistique obtenus grâce à l'emploi d'un ordinateur confirment ceux du corps de l'ouvrage. La majorité du clergé et de la noblesse vote contre la réunion (85% et 88%), tandis qu'une faible majorité de l'ancien tiers état vote oui (55%) qui pourtant s'augmente à mesure que l'on s'approche des deux enclaves. Les quatre départements qui avoisinent les enclaves votent oui à 72% et les neuf les plus proches à 63%.

En appendice, les délibérations inédites de deux communes du Venaissin sont publiées, qui démontrent que le texte de celle rédigée le 14 mai à Malau-cène a dû circuler dans plusieurs autres communes lorsque les citoyens du Venaissin ont été appelés à décider de nouveau sur la réunion à la France.

L'ouvrage se termine par une bibliographie et un index. En outre, il est agrémenté de deux planches qui donnent une idée précise de la topographie aussi bien que des dimensions et formes bizarres des deux enclaves.